



Communiqué intersyndical du 27 avril 2016

Saccage des locaux de la CNT à Lille : le syndicalisme n'est pas criminel !

Les organisations syndicales CNT, CNT-SO et SOLIDAIRES condamnent avec fermeté le saccage par les forces de police du local syndical de l'union locale des syndicats CNT de Lille le mercredi 20 avril suite à la manifestation organisée pour le retrait de Loi Travail.

Elles rappellent que les locaux des organisations syndicales constituent bien des lieux qui appartiennent à des travailleurs exerçant leur liberté démocratique à défendre leur condition sociale. Ainsi la dégradation de matériel syndical, tout comme la consultation par la police de la documentation interne et confidentielle du syndicat, constituent une entrave extrêmement grave au droit des travailleurs à exercer leurs libertés syndicales.

Il ne fait aucun doute que cette intervention violente de la police nationale dans des locaux syndicaux s'inscrit dans la longue liste des actes visant ces derniers mois à criminaliser les organisations syndicales et le mouvement social : violences policières et interpellations de manifestants pacifiques, poursuites et condamnations de syndicalistes dont les Good Year de la CGT et Fouad Harjane de la CNT, pression à l'encontre de la CGT qui dénonçait via une affiche les violences de la police lors des manifestations...

Les organisations signataires de ce communiqué exigent du gouvernement qu'il cesse immédiatement toute criminalisation du mouvement social et syndical et qu'il mette un terme à la répression violente des cortèges manifestants.

Finalement, elles réaffirment leur détermination infaillible, et cela malgré toutes les tentatives d'intimidation policières ou judiciaires, à lutter pour la défense des travailleurs, ainsi qu'à obtenir le retrait total de la Loi Travail.

*Confédération Nationale du Travail
Confédération Nationale des Travailleurs – Solidarité Ouvrière
Union Syndicale Solidaires*